

CONVOCATION A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir
dans la salle de conférence de la mairie à Berg en date du
vendredi 22 novembre 2024 à 08.30 heures pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (5 points) :

- A. Nomination d'un fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement A1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal.
- B. Nomination d'un fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service technique.
- C. Nomination d'un employé communal, relevant du groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service technique.
- D. Nomination d'un fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal.
- E. Nomination d'un employé communal, relevant du groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal.

Séance publique (20 points) :

- 1. Avis du conseil communal :
 - 1.1. Avis concernant l'octroi d'une concession de pharmacie dans la commune de Betzdorf.
- 2. Affaires de personnel :
 - 2.1. Création de 2 postes de salarié communal à tâche manuelle pour les besoins du service technique en tant que concierge pour le hall des sports.
- 3. Devis :
 - 3.1. Transformation de l'ancienne caserne sapeurs-pompiers en logements subventionnées à Mensdorf.
 - 3.2. Transformation de la maison « Dechanthaus » sise rue de l'Eglise à Betzdorf.
 - 3.3. Revalorisation de l'ancienne école à Mensdorf.
 - 3.4. Aménagement d'une crèche à Roodt/Syre.
 - 3.5. Renouvellement du revêtement synthétique du terrain de football à Mensdorf.
 - 3.6. Transformation du CDI en CDM au campus scolaire à Roodt/Syre.
- 4. Comptabilité et finances :
 - 4.1. Office Social CENTREST : Approbation du budget rectifié 2024 et du budget 2025.
 - 4.2. Subsidés extraordinaires aux associations locales.
 - 4.3. Subsidés dans le cadre de « Betzder hëlleft ».
 - 4.4. Fixation des prix d'entrée des événements culturels organisés par la commune de Betzdorf.
- 5. PAG / PAP / Lotissements :
 - 5.1. Avenant n° 2 à la convention du 25 septembre 2020, en vue de la réalisation de la phase 2 du plan d'aménagement particulier (PAP) portant sur des fonds sis à Berg, au lieu-dit « Laangfelder / Hogewee ».
- 6. Actes :
 - 6.1. Acte de vente de terrains inscrits au cadastre de Roodt/Syre au lieu-dit « Unter dem Widenberg ».
- 7. Contrats :
 - 7.1. Contrats de concession de sépulture.
- 8. Règlements communaux :
 - 8.1. Relevé des manifestations desservies par le service communal « Event Busser ».
 - 8.2. Règlement d'ordre intérieur du conseil communal.
 - 8.3. Règlements de circulation.
- 9. Informations aux membres du conseil communal.
- 10. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 15 novembre 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins,

